

2023/.....

Parafe

DELIBERATION N°421

OBJET : SUBVENTION 2023 AU BUDGET ANNEXE LOCATION DE SALLES ET SPECTACLES.

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction M14 ;

Vu le budget primitif et décisions modificatives du budget annexe location de salles et spectacles (budget 05) ;

Vu l'avis de la commission finances, budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de verser une subvention au budget annexe location de salles et spectacles ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

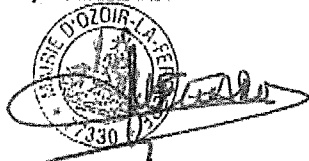
DECIDE le versement d'une subvention du budget principal de la commune au budget annexe location de salles et spectacles d'un montant de 400 000.00 euros pour l'année 2023.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- **31 Voix Pour :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaï TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Malek BENSAL, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.
- **3 Abstentions :** Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Conseillers en exercice :	35
Présents :	24
Absents :	11
Pouvoirs :	10
Votants :	34

Convoqués le : 08 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le 14 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaï TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTE : Madame Béatrice LAINE

POUVOIRS DE :	à	Madame Espérance AUDINEAU
Madame Suzanne BARNET	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Chantal BOURLON
Madame Anne-Marie CADART	à	Monsieur Jean-François ONETO
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Madame Françoise MILLET
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Malek BENSAL
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Antoinette JARRIGE
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Aline PALOMARES
Madame Laëtizia DEVRIENDT	à	

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

* Il est à noter que Monsieur Patrick SALMON a quitté la séance après le vote de la délibération n°410 (Délégation du service public du marché d'approvisionnement - choix du concessionnaire et du contrat de concession) et a donné pouvoir à Monsieur Patrick VORDONIS,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-lescolite.com

99_DE-077-217793500-20231214-06L18_413_2